

## Téléphonie Mobile

### Fiche de synthèse Charte 2021

#### Informations générales :

Opérateur	<b>Orange</b>	Arrdt	7 <sup>ème</sup>
Nom de site	SEINE ALEXANDRE III	Numéro	00000457U77-22
Adresse du site	2, rue Robert Esnault Pelterie	Hauteur	R+2 (11m)
Bailleur de l'immeuble	Ville de Paris	Destination	Bureaux
Type d'installation	<b>Ajout d'antennes macro 3G/4G/5G (700/900/1800/2100/2600/3500MHz)</b>		
Complément d'info	3 antennes sur 3 azimuts Suppression de la 2G 1800MHz et de la 3G 2100MHz Site provisoire pour les JO qui sera démonté en septembre 2024 Bouygues (20° et 250°) et SFR (5°, 62° et 270°) présents		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Non

#### Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	
Date d'enregistrement au Département de la Téléphonie Mobile (J)	<b>19/07/2023</b>
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois)	<b>18/09/2023</b>

#### Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Dans le cadre de l'amélioration de la qualité de son réseau de radiocommunication, Orange est conduit à installer un site provisoire au 2 rue Robert Pelterie dans le 7 <sup>ème</sup> arrondissement. Ce site proche de la Seine permettra une très nette amélioration de la couverture notamment pendant les JO 2024		
Détail du projet	Ce projet concerne le remplacement de 2 antennes micro (Puissance < 5W) par 3 antennes entrelacées 3G/4G/5G émettant sur les fréquences 700/900/1800/2100/2600MHz en faisceau fixe et sur 3500MHz en faisceau orientable, orientées vers les azimuts 55°, 200° et 280°		
Distance des ouvrants	Skydôme à 3m Balcon à 3m	Vis-à-vis (25m)	Néant
Estimation par azimut	<b>3G/4G : 55° &lt; 4V/m ; 200° &lt; 2V/m ; 280° &lt; 2V/m</b> <b>5G : 55° &lt; 1V/m ; 200° &lt; 1V/m ; 280° &lt; 1V/m</b>		
Hauteur des antennes (HMA)	10m pour tous les faisceaux		

#### Incidence visuelle

Description des antennes et intégration paysagère	Les antennes de taille réduite de 85 cm de haut seront installées sur le garde-corps en pierre au sommet du bâtiment
Zone technique	La zone technique se trouve dans un local au sous-sol

**Date :**

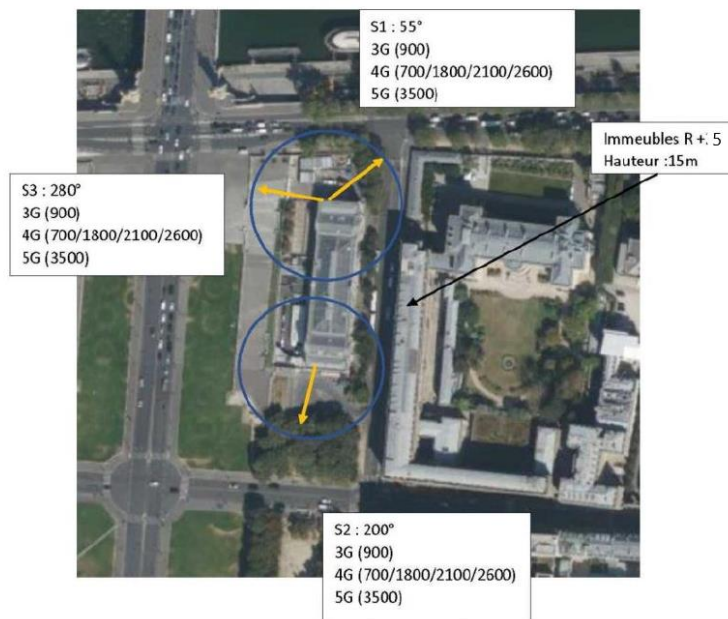
#### Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Avis Mairie d'arrondissement :	Favorable
	<input type="checkbox"/>
	Défavorable
	<input type="checkbox"/>
	Ne se prononce pas
	<input type="checkbox"/>

**Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes**

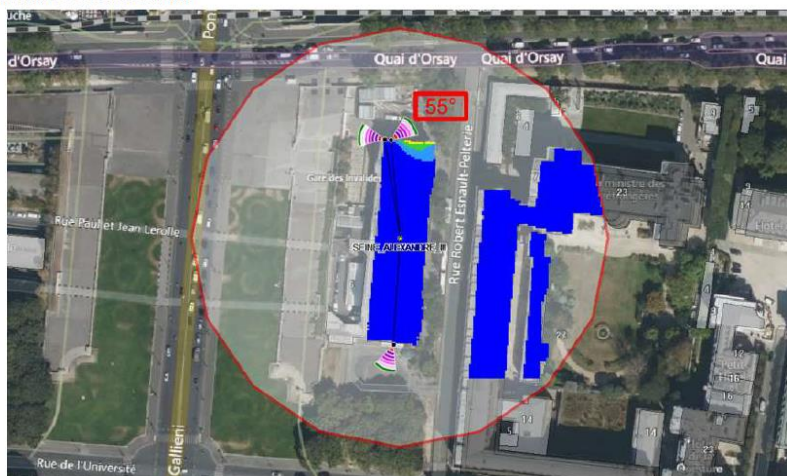
PAS D'ÉTABLISSEMENT PARTICULIER DANS UN RAYON DE 100M

**Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes**



**Simulation et conformité au seuil de la Charte en 3G/4G Faisceau fixe**

Pour l'antenne à faisceau fixe d'azimut 55, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4 V/m. La hauteur correspondante est de 7.50 m.



Les simulations en espace libre avec bâti simple vitrage indiquent les niveaux maximums en intérieur par antenne à faisceau fixe :

	Azimut 55°	Azimut 200°	Azimut 280°
Niveau Maximal (V/m)	entre 3 et 4	entre 1 et 2	entre 1 et 2
Hauteur (en m)	7.50	7.50	7.50

**SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE**

## Simulation et conformité au Charte pour le 3500MHz (5G) Faisceau orientable

Pour l'antenne à faisceaux orientables d'azimut 55, le niveau maximal calculé est compris entre 0 et 1 V/m. La hauteur correspondante est de 7.50 m.



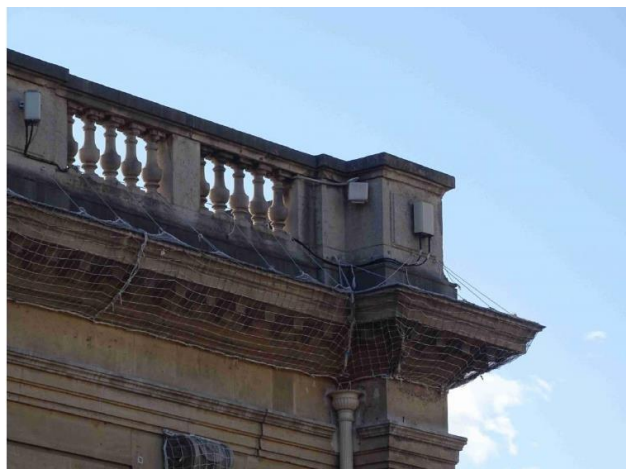
Les simulations en espace libre avec bâti simple vitrage indiquent les niveaux maximums en intérieur par antenne à faisceaux\_orientables :

	Azimut 55°	Azimut 200°	Azimut 280°
Niveau Maximal (V/m)	entre 0 et 1	entre 0 et 1	entre 0 et 1
Hauteur (en m)	7.50	7.50	7.50

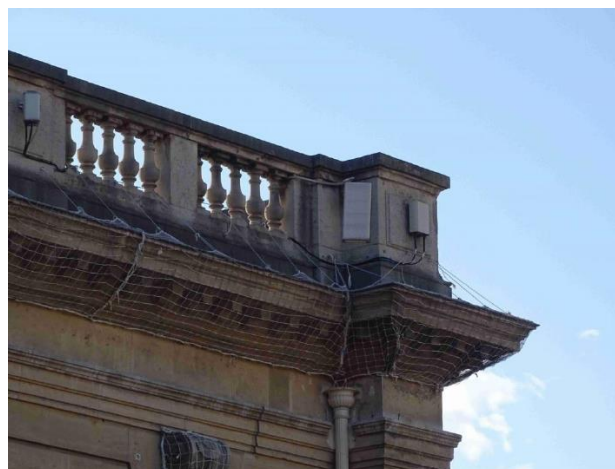
**SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE**

## Vue des Antennes Avant/Après

AVANT



APRES





**Vue des Azimuts**

Azimet 200°

Azimet 55°



Azimet 280°

